

Objectifs

Etre capable de conduire et d'utiliser les chariots automoteurs à conducteur porté de 2 catégories dans le respect des règles de sécurité (catégories 1 et 2).

Public

Conducteurs expérimentés titulaires d'un CACES à renouveler.

Nombre de participants

1 mini – 6 maxi

Pré-requis

Certificat d'aptitude médicale (médecin du travail).

Etre âgé de 18 ans minimum.

Savoir lire et comprendre le français.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport théorique, démonstrations et exercices pratiques.

Utilisation de moyens audiovisuels.

Remise d'un livret de synthèse.

Un formateur et un ou deux testeur(s).

Effectif maximal : 6 participants/groupe.

Modalités d'évaluation

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.

Validation

Selon résultat aux tests, remise du CACES et d'une autorisation de conduite vierge à compléter par l'employeur.

Programme

Formation théorique (Rappel) :

La réglementation et textes de la CRAM.

Rôle et responsabilités du conducteur.

Classification et technologie des chariots.

Opérations de prise de poste et de fin de poste.

Règles de conduite et consignes de sécurité.

Identification des principaux facteurs d'accidents.

Equilibre des charges – plaque de charge.

Paramètres influant sur la stabilité et le freinage.

Formation pratique :

Catégories 1et 2 :

Opérations de prise de poste et fin de poste.

Circulation à vide/en charge, marche AV/AR, arrêt en sécurité.

Catégories 1:

Prise et dépose d'une charge au sol.

Chargement et déchargement d'un véhicule.

Catégories 2 :

Circulation et arrêt sur un plan incliné.